



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide pour accompagner
la mise en œuvre d'une

classe à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (CHAMS)

JUILLET 2026

SOMMAIRE

Fondement pédagogique.....	3
Recruter les élèves et composer la classe.....	5
Organiser le temps et les lieux d'enseignement	6
Instances à mobiliser dans le pilotage du dispositif.....	6
Articulation entre les acteurs	6
Lieux et temps de l'enseignement CHAMS.....	7
Choisir et élaborer le projet concret avec le partenaire	9
Contexte local	9
Objectifs et finalité du projet	10
Choix du sujet et partenariat.....	10
Écriture du projet pédagogique.....	10
Conduire le projet.....	12
Structurer la progression sur l'année	12
Coordonner les partenaires et organiser la co-intervention.....	12
Développer les savoirs et compétences des élèves	13
Restituer et valoriser	14
Favoriser l'engagement de tous les élèves	15
Évaluer	17
Évaluation des acquis des élèves	17
Évaluation du dispositif.....	17
Mobiliser les ressources	19
Financement	19
Partenaires mobilisables	19

FONDEMENT PÉDAGOGIQUE

La création des classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (CHAMS) a pour ambition de développer l'appétence des élèves pour ces disciplines et de rendre les parcours scientifiques accessibles à toutes et à tous, en dépassant les stéréotypes de genre et les freins sociaux.

Ces classes constituent un cadre d'enseignement renforcé, fondé sur l'acquisition de savoirs et de compétences ainsi que sur la pratique d'une démarche scientifique, en lien avec des partenaires issus du monde de la recherche et de l'ingénierie.

Au sein de la classe, cela se traduit par cinq objectifs pour les élèves :

- acquérir, consolider et remobiliser des connaissances en mathématiques, en sciences de la vie et de la terre, en physique-chimie et en technologie ;
- s'approprier des démarches scientifiques et technologiques, comprendre les méthodes d'élaboration des savoirs scientifiques ;
- étudier avec des chercheuses et des chercheurs, des professionnels, ainsi que des étudiantes et des étudiants ;
- s'engager dans un projet collectif ancré dans un questionnement scientifique et technologique ;
- apprendre dans un environnement qui valorise la réussite, la diversité et l'égalité entre les filles et les garçons.

L'équipe des professeurs d'une CHAMS conçoit et anime un parcours renforcé en mathématiques et sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie) en lien avec les programmes disciplinaires de ces enseignements. Leurs gestes professionnels visent en premier lieu à développer les connaissances et les compétences des élèves. Les compétences transversales telles que raisonnement, esprit critique, communication, autonomie se construisent à partir des contenus scientifiques.

Les enseignantes et les enseignants font le lien entre les contenus et les attendus des programmes disciplinaires, le projet mené en classe et les apports des interventions proposées par les structures partenaires.

À travers ce travail, les élèves s'interrogent sur des problématiques actuelles et des phénomènes réels, formulent des hypothèses, les testent par l'expérimentation et en tirent des conclusions vérifiables. Cette démarche scientifique constitue le cœur des apprentissages des CHAMS. Ce faisant, les élèves développent des capacités qui dépassent les disciplines : coopérer, argumenter, développer la confiance en ses capacités.

La réussite de ces classes se mesurera par les progrès scolaires des élèves dans les disciplines scientifiques, la solidité des savoirs acquis et leur engagement dans la démarche scientifique. Mesure du Plan Filles et maths, les CHAMS constituent également un levier pour l'orientation : elles permettent aux élèves de construire un rapport positif et éclairé aux filières scientifiques, et visent à encourager davantage de filles à s'y projeter, en favorisant des choix d'orientation moins influencés par les déterminismes de genre. Pour renforcer cette dynamique, des interventions comme celles proposées par le collectif Filles et Sciences, peuvent être organisées dans les classes. La valorisation de parcours féminins en sciences, de modèles contemporains accessibles, permettent également de briser les stéréotypes et d'inspirer les élèves.

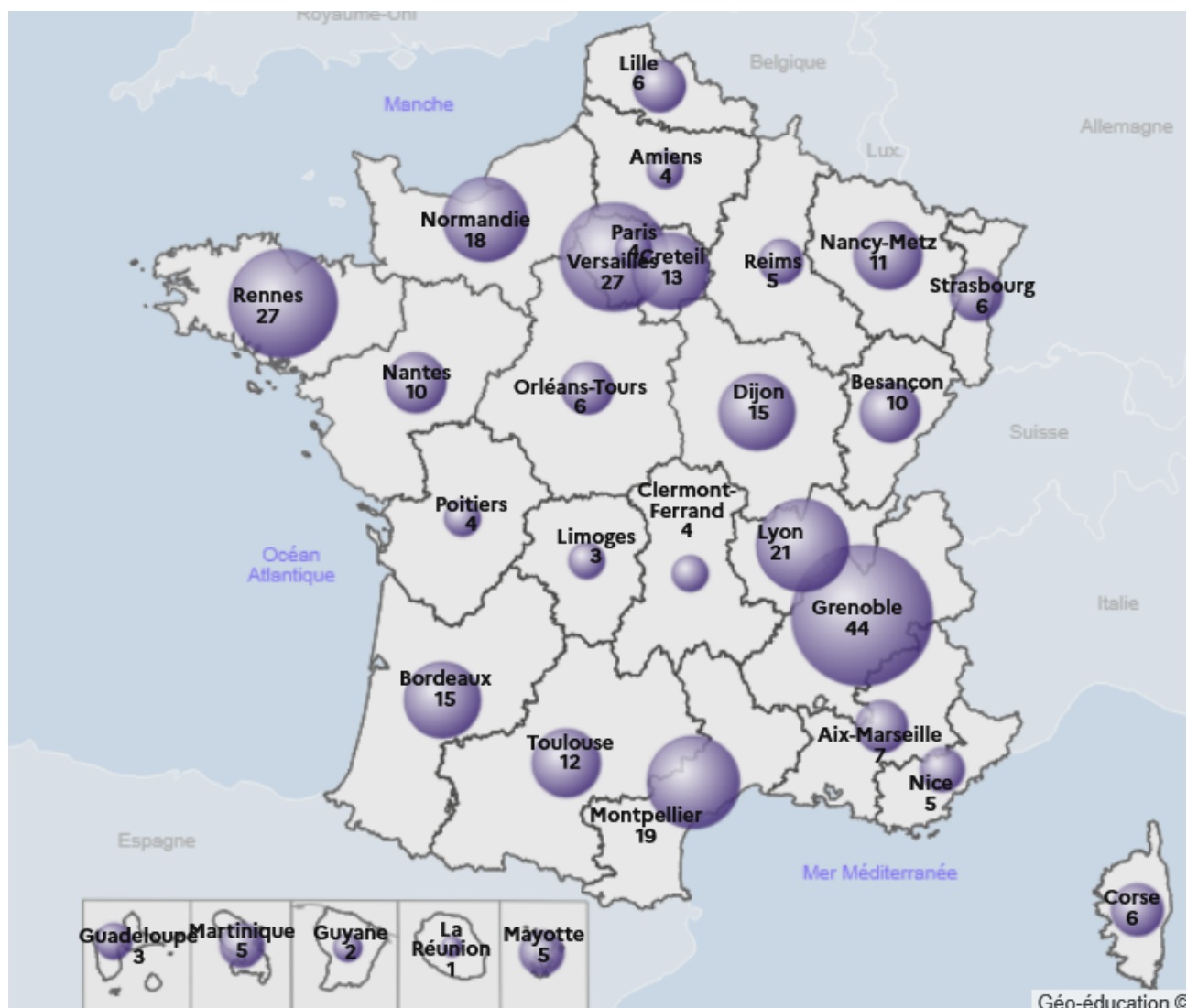
Ce guide est à destination des professeurs enseignant en CHAMS. Il a pour objectif de les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de leur projet pédagogique, en précisant les gestes professionnels propres à ce dispositif. Il sera complété par un référentiel de contenus disciplinaires, qui mettra en évidence les croisements et les articulations entre les quatre disciplines – mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie et technologie – autour de thématiques de programmes approfondies.

Les CHAMS en quelques chiffres

L'expérimentation lancée à la rentrée 2025 comportait 43 collèges pilotes de 12 académies, ainsi qu'une trentaine de collèges de l'académie de Grenoble qui a souhaité faire une préfiguration à grande échelle.

L'équilibre entre filles et garçons est atteint, avec une légère majorité de filles (57 %) dans ces classes.

Le déploiement se poursuit et s'amplifie avec plus de 300 CHAMS prévues sur l'ensemble du territoire pour 2026-2027.



RECRUTER LES ÉLÈVES ET COMPOSER LA CLASSE

Les classes CHAMS accueillent des élèves de 4^e et de 3^e, sans condition de niveau scolaire. Le volontariat est le seul critère d'entrée : la CHAMS s'adresse à tous les élèves qui souhaitent s'engager dans un parcours scientifique renforcé, et également à ceux qui n'auraient pas spontanément envisagé cette voie, encouragés par les professeurs.

Une attention particulière est portée à la participation des filles. Au-delà de l'objectif d'une représentation équilibrée des filles et des garçons (au moins 50 % de filles dans chaque classe), les CHAMS visent à créer un environnement pédagogique favorisant leur engagement, leur confiance et leur appétence pour les disciplines scientifiques.

Le recrutement suppose une communication claire en direction des familles, en fin d'année scolaire précédente. Les candidatures peuvent faire l'objet d'entretiens de motivation en présence de représentants de l'établissement et du partenaire extérieur. Une commission peut être chargée de donner un avis motivé sur les dossiers.

La composition de la classe veille à ne pas créer une filière fermée : les modalités d'organisation permettent aux élèves CHAMS de continuer à partager des temps communs avec les autres classes de l'établissement.

Un document signé par les élèves et leurs représentants légaux précise les modalités du dispositif (volume horaire, lieux, déplacements, encadrement) et formalise leur engagement pour l'ensemble de l'année scolaire.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

Les élèves ont été sélectionnés pour **leur motivation** dans **72 %** des cas et plus d'un élève sur deux a été sollicité par l'équipe enseignante pour s'inscrire à la CHAMS.

Dans l'expérimentation 2025-2026 :

- 72 % des dispositifs CHAMS concernent un groupe d'élèves de 4^e ;
- 14 % concernent un groupe d'élèves de 3^e ;
- 16 % concernent un groupe mixte d'élèves de 4^e et de 3^e.

ORGANISER LE TEMPS ET LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Instances à mobiliser dans le pilotage du dispositif

La mise en œuvre d'une CHAMS s'inscrit dans le pilotage pédagogique et administratif de l'établissement. Le conseil pédagogique et le conseil d'enseignement définissent collectivement le projet : objectifs d'apprentissage disciplinaires, critères de recrutement des élèves, réflexion sur la composition des classes, lien avec la stratégie pédagogique de l'établissement et articulation avec les autres dispositifs. Le conseil d'administration est informé en amont, lors de la présentation de la dotation horaire globale, puis, en aval, à l'occasion du bilan annuel.

Articulation entre les acteurs

Une convention lie la ou les structure(s) partenaire(s) et l'établissement scolaire. Un exemple est disponible sur la [page éduscol](#).

En amont du projet, des temps de concertation entre les professeurs et les partenaires sont indispensables. Cette concertation doit porter sur les objectifs d'apprentissage et les contenus disciplinaires : quelles notions des programmes sont mobilisées, à quel moment, dans quel ordre, avec quelle exigence ? C'est à partir de cette carte des savoirs que se définissent la répartition des interventions, les modalités de co-animation et les objectifs de chaque séance.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

95 % des enseignantes et enseignants ont pu bénéficier de temps de concertation, entre eux ou avec le partenaire.

Avec le partenaire, la concertation porte notamment sur :

- les contenus scientifiques travaillés et les compétences construites lors de chaque intervention et leur articulation avec les programmes ;
- la production finale des élèves et les connaissances qu'elle mobilise ;
- les modalités pratiques : répartition des heures, organisation des sorties et des visites, outils de communication partagés.

En interne, l'équipe enseignante veille à :

- assurer la cohérence entre les apports des partenaires et la progression disciplinaire de la classe ;
- favoriser les croisements entre les disciplines engagées dans le projet ;
- valoriser la production finale des élèves au sein de l'établissement ;
- réfléchir à la place du dispositif au sein de l'établissement (modalités et opportunités d'articulation avec les élèves non CHAMS).

Quelques retours d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Le projet s'est construit avec l'université... les contenus sont préparés ensemble. »

« Les chercheurs interviennent au collège ou les élèves se déplacent. »

« Trois intervenants d'EDF, chacun intervient sur une thématique par période. »

« Les échanges avec les chercheurs sont réguliers, par visioconférence, courriel et lors des temps de travail communs. »

« Les chercheurs adaptent leurs interventions au niveau des élèves ; il ne s'agit pas de simplifier un cours universitaire mais de rendre accessibles des concepts scientifiques exigeants. »

« Le projet fonctionne d'autant mieux que les contenus sont construits conjointement entre enseignants et partenaires. »

Lieux et temps de l'enseignement CHAMS

Les CHAMS enrichissent le parcours des élèves par un temps supplémentaire d'enseignement mathématique et scientifique, environ une à trois heures par semaine, qui vient s'ajouter aux 26 heures hebdomadaires communes à tous les élèves de 4^e et de 3^e. Ce temps est à la fois un temps d'approfondissement disciplinaire et un temps de projet : les deux dimensions sont indissociables et se nourrissent mutuellement.

Il peut prendre la forme :

- de séances disciplinaires en mathématiques, en sciences de la vie et de la Terre, en physique-chimie ou en technologie, encadrés par les professeurs ;
- de séances de réalisation du projet collectif encadrées par le professeur ou les partenaires extérieurs, inscrites dans la progression disciplinaire définie par l'équipe enseignante ;
- de sorties et visites en lien avec le questionnement scientifique du projet (laboratoire de recherche, site industriel, université, etc.).

Les professeurs, en lien avec l'équipe de direction, définissent le calendrier annuel, identifient les lieux d'enseignement et organisent les modalités d'encadrement. Ils s'assurent que chaque temps, y compris les interventions des partenaires, s'inscrit dans une progression cohérente vers les apprentissages visés.

Le projet pédagogique précise :

- les différents lieux d'enseignement, s'il y en a plusieurs ;
- les temps dédiés aux enseignements CHAMS et l'emploi du temps correspondant ;
- les modalités de déplacement des élèves, le cas échéant ;
- l'habilitation des intervenants de la structure partenaire à encadrer des élèves et à mettre en œuvre une pédagogie de projet.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

En moyenne, les élèves bénéficient de 1,6 heure d'enseignement CHAMS par semaine.

Les professeurs interviennent majoritairement en co-intervention sur les séances dédiées à l'enseignement CHAMS.

Ils sont accompagnés par les IA-IPR pour 97 % d'entre eux. Seuls 15 % ont bénéficié de formation.

Plus de la moitié des séances du ou des partenaires se déroulent dans l'établissement scolaire, le reste du temps d'enseignement se fait sur le site du partenaire ou lors de visites.

CHOISIR ET ÉLABORER LE PROJET CONCRET AVEC LE PARTENAIRE

Contexte local

Le projet pédagogique prend appui sur un diagnostic local : ressources scientifiques et partenariales disponibles sur le territoire, dynamiques déjà engagées dans l'établissement. Ce diagnostic permet de choisir un sujet de projet ancré dans la réalité du contexte et d'identifier les partenaires les mieux à même de contribuer aux apprentissages disciplinaires visés.

Le projet pédagogique précise :

- les actions déjà engagées par l'établissement en faveur des mathématiques et des sciences ;
- les partenariats existants ou envisagés avec des structures scientifiques ou de recherche du territoire ;
- la cohérence du projet avec un parcours élève global favorisant la continuité collège/lycée/supérieur et la cohérence territoriale de la proposition éducative ;
- les modalités du partenariat : structures conventionnées mobilisées (universités, écoles d'ingénieurs, laboratoires de recherche, entreprises disposant d'un département éducation...), nature de leur contribution et articulation avec l'équipe enseignante.

Ce diagnostic local est préparé en conseil pédagogique. Les IA-IPR des disciplines concernées sont associés et accompagnent l'élaboration du projet jusqu'à son évaluation.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

50 % des établissements engagés dans l'expérimentation CHAMS possèdent un club de mathématiques, 38 % un club informatique, 34 % un club sciences et 38 % un laboratoire de mathématiques.

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Le projet s'appuie sur une dynamique déjà existante dans l'établissement : laboratoire de mathématiques, atelier scientifique, robotique, concours ou projets interdisciplinaires. »

« Le projet pédagogique ne doit pas être attendu du partenaire ; il appartient d'abord à l'équipe enseignante de l'élaborer en fonction de ses contraintes et ensuite de le co construire avec le partenaire, voire de chercher un partenaire en fonction du projet choisi. »

Objectifs et finalité du projet

Le projet est au service des apprentissages disciplinaires : il offre un cadre concret dans lequel les élèves mobilisent et approfondissent des savoirs et des compétences issus des programmes de mathématiques, de sciences de la vie et de la Terre, de physique-chimie et de technologie. Le projet ne constitue pas une fin en soi et il n'atteint son objectif que s'il conduit les élèves à produire de la connaissance : comprendre un phénomène, maîtriser une méthode, vérifier une loi.

Choix du sujet et partenariat

Le sujet du projet est défini conjointement par l'équipe enseignante et le partenaire extérieur (laboratoire de recherche, université, école d'ingénieurs, entreprise à forte dimension scientifique). Le choix final est validé par les enseignantes et les enseignants, sur la base des contenus disciplinaires qu'il permet de travailler.

La condition d'un partenariat réussi est qu'il serve l'apprentissage de connaissances et de compétences scientifiques solides. Si le partenaire apporte une expertise irremplaçable, c'est à l'équipe enseignante qu'il revient de définir les objectifs disciplinaires et d'en assurer la cohérence pédagogique : les apports du partenaire s'inscrivent dans cette progression.

Écriture du projet pédagogique

Les professeurs rédigent le projet pédagogique en collaboration avec la cheffe ou le chef d'établissement et les représentants du partenaire. Le point de départ est toujours disciplinaire : quels savoirs des programmes sont visés, quels croisements entre les disciplines sont possibles, quelle progression est envisagée sur l'année ?

L'inspection pédagogique supervise les contenus et la cohérence du projet pédagogique.

Ce document précise :

- les objectifs d'apprentissage disciplinaires, par discipline et dans leurs croisements, en référence aux programmes de 4^e et de 3^e ;
- les engagements de chaque acteur et la répartition des interventions ;
- la présentation du projet et de la réalisation finale, en lien avec les savoirs mobilisés ;
- les modalités de mise en œuvre : répartition des tâches, logistique, concertation, communication ;
- les formes pédagogiques adoptées : co-animation, place du numérique, place de l'oral, les gestes professionnels égalitaires ;
- les modalités d'évaluation assurant le suivi des élèves et valorisant les connaissances et compétences nouvelles ou renforcées.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

Les grands axes des projets pédagogiques :

- **Environnement et développement durable** : Les projets portent sur la gestion des ressources (eau, déchets plastiques), la pollution et le climat (montée des eaux, qualité de l'air) et la transition écologique (énergies renouvelables, partenariats avec Enedis).
- **Technologie et ingénierie innovante** : Les projets couvrent la robotique, la programmation, la fabrication numérique (impression 3D, conception d'objets) et les sciences des données (cryptologie, traitement de données).
- **Astronomie et sciences de l'univers** : Les élèves travaillent sur des mesures célestes (circonférence terrestre, vitesse de la lumière), la météorologie intelligente (stations météo connectées) et l'exploration spatiale.
- **Mathématiques interdisciplinaires** : Les mathématiques sont appliquées à des problématiques sociales (statistiques avec l'INSEE, études sur les inégalités), à la modélisation naturelle (suite de Fibonacci, nombre d'or) et à la créativité (conception d'objets artistiques ou musicaux).
- **Santé et bien-être** : Les projets abordent la prévention de l'obésité, l'impact de la pollution sur la santé, et les perturbateurs endocriniens.

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Le projet CHAMS est né d'une démarche collaborative et ancrée dans le territoire. L'équipe pédagogique a d'abord identifié les entreprises situées à proximité du collège, notamment L'Oréal, ce qui a conduit au choix de la thématique des produits cosmétiques. Les enseignants des quatre disciplines impliquées se sont ensuite concertés afin de mobiliser les notions pertinentes de leurs programmes respectifs. Enfin, un partenariat avec l'Université d'Amiens a permis d'enrichir le projet grâce à l'expertise scientifique de deux enseignantes-chercheuses, en chimie. »

CONDUIRE LE PROJET

Structurer la progression sur l'année

Le projet se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire et s'organise en plusieurs étapes : une phase d'appropriation du sujet et de formulation de la problématique scientifique, l'élaboration d'un plan d'expérimentations et de recherches, la mise en œuvre d'expériences ou d'observations, l'analyse des résultats et enfin la restitution. Cette progression n'est pas linéaire : elle s'ajuste en fonction des résultats obtenus, des observations et des propositions des élèves.

Le projet est structuré autour d'une production finale concrète (objet technique, présentation orale, poster, rapport, démonstration) qui constitue l'horizon vers lequel convergent tous les apprentissages. Cette production doit être à la fois accessible, ambitieuse et formatrice pour tous les élèves. Elle doit explicitement mobiliser des savoirs disciplinaires et rendre compte de la démarche scientifique conduite.

Des temps de suivi réguliers permettent d'évaluer l'avancée des travaux, de vérifier que les apprentissages disciplinaires visés sont bien au rendez-vous et d'ajuster la méthode si nécessaire. L'utilisation des ressources du collège est complétée, lorsque cela est possible, par des rencontres avec des professionnels, des visites de sites ou des analyses de procédés sur le terrain.

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Une feuille de route est définie au départ mais le projet évolue progressivement en fonction des observations et des résultats expérimentaux obtenus, des propositions et des réalisations des élèves. »

Coordonner les partenaires et organiser la co-intervention

La co-intervention repose sur une préparation rigoureuse. L'équipe enseignante et les partenaires s'accordent sur les objectifs disciplinaires, les contenus travaillés et le niveau d'exigence attendu. Les apports du partenaire doivent s'inscrire dans la progression définie par l'équipe enseignante : les contenus proposés ne doivent être ni trop spécialisés ni déconnectés des programmes.

Les professeurs et les partenaires veillent ensemble à :

- répartir les contenus et les heures en fonction des objectifs disciplinaires ;
- planifier les interventions sur l'année en cohérence avec la progression de la classe ;
- définir, en lien avec le chef d'établissement, des outils de communication partagés et des modalités de concertation régulières ;
- organiser un temps de retour avec les élèves pour consolider les apprentissages et expliciter les liens avec les programmes.

Le professeur est présent pendant toute la durée des séances co-animées : il reste responsable des élèves, assure le lien pédagogique et garantit la continuité des apprentissages.

Développer les savoirs et compétences des élèves

Tout au long du projet, les enseignantes et enseignants rendent explicites les liens entre les contenus des programmes disciplinaires et les activités menées. Les élèves ne font pas que réaliser : ils comprennent ce qu'ils font, pourquoi ils le font et ce que cela leur apprend.

La démarche scientifique est au cœur de ce travail : observer un phénomène, formuler des hypothèses, les tester par l'expérimentation, analyser les résultats, tirer des conclusions vérifiables. C'est par cette démarche que les élèves construisent des savoirs solides et développent un rapport rigoureux aux disciplines scientifiques.

Les élèves apprennent également à coopérer efficacement, à s'organiser collectivement, à faire des choix pertinents, à assumer des responsabilités et à développer la confiance en leurs capacités. Ils sont amenés à s'exprimer à l'oral et à interagir avec des interlocuteurs variés (enseignantes et enseignants, élèves, chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens...), ce qui constitue une préparation précieuse à leur future vie scolaire, personnelle et professionnelle.

RESTITUER ET VALORISER

Le projet donne lieu à une production finale, qui peut prendre la forme d'une construction concrète, d'un écrit de synthèse ou d'une présentation orale face à l'équipe enseignante mais également face aux partenaires extérieurs. Ces restitutions doivent permettre à l'élève de renforcer ses connaissances et ses compétences disciplinaires et rendre compte de sa démarche : formulation de la problématique, protocole, description des activités expérimentales, analyse des résultats, pistes pour prolonger le travail, conclusion et sitographie.

Ce projet peut également constituer un support pour l'épreuve orale terminale du Diplôme National du Brevet (DNB).

Les professeurs préparent les élèves à cet exercice de manière progressive : structurer un discours, mobiliser un vocabulaire scientifique précis, argumenter, adapter sa présentation à différents publics. Ces entraînements sont des temps d'apprentissage à part entière – ils prolongent et consolident les savoirs disciplinaires acquis tout au long du projet.

La valorisation du travail des élèves, lors des journées portes ouvertes, de la semaine des mathématiques, de présentations aux familles ou à d'autres élèves, constitue un levier puissant d'engagement et de fierté. Elle contribue à modifier le regard des élèves sur eux-mêmes et sur les disciplines scientifiques.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

93 % des équipes ont prévu une production finale :

- Des créations concrètes : maquettes (ex. : « maquette d'un voilier autonome »), affiches, prototypes...
- Des activités interactives : escape game, tours de magie, lancements de ballons stratosphériques...
- Des supports de communication : cahiers de laboratoire, diaporamas pour une conférence, vidéos documentaires, articles de recherche...

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Les élèves construisent une conférence scientifique sur la montée des océans pour leurs parents. »

« La production finale est une grande maquette avec un robot suiveur de ligne reliant les différentes productions des élèves. »

« Les élèves ont élaboré un podcast scientifique sur l'eau dans l'exploration spatiale. »

« La perspective d'une présentation à des chercheurs, des étudiants, des familles ou à d'autres élèves constitue un puissant moteur d'engagement. »

FAVORISER L'ENGAGEMENT DE TOUS LES ÉLÈVES

Les professeurs de la CHAMS fondent leurs pratiques pédagogiques sur l'engagement actif des élèves dans les apprentissages disciplinaires : manipulation, expérimentation, modélisation, utilisation du numérique pour simuler et analyser. Le travail en petits groupes coopératifs, avec des rôles définis et une interdépendance positive, permet à chaque élève de contribuer et de progresser.

L'égalité entre les filles et les garçons constitue un principe structurant du dispositif. Elle se traduit concrètement par une vigilance particulière portée aux pratiques de classe afin que chaque élève puisse s'engager dans les apprentissages sans être limité par les stéréotypes et les biais de genre.

Les enseignantes et les enseignants ainsi que les partenaires intervenant dans les CHAMS font l'objet d'une sensibilisation à ces enjeux, notamment dans les domaines suivants :

- le choix de supports pédagogiques qui offrent une représentation équilibrée et non stéréotypée des femmes et des hommes ;
- la valorisation de la diversité des parcours scientifiques, notamment des contributions des femmes aux sciences ;
- une répartition équilibrée du temps de parole et des responsabilités au sein des groupes ;
- une attention portée aux modalités d'évaluation et aux retours faits aux élèves, y compris dans les appréciations, afin de prévenir les biais de genre.

Les établissements engagés dans une CHAMS sont encouragés à s'inscrire dans une démarche plus globale en faveur de l'égalité filles-garçons à l'échelle de l'établissement, en s'engageant dans une démarche de [labellisation Égalité filles-garçons](#).

Focus – Égalité filles-garçons

Le [rapport de l'IGÉSR et de l'IGF](#) donne des préconisations précises pour une pratique pédagogique égalitaire, dans la fiche action N° 5.

Une attention portée aux impacts différenciés de certaines pratiques sur les filles et les garçons :

- adopter un langage neutre et des supports pédagogiques non stéréotypés ;
- sensibiliser à la diversité des contributions scientifiques ;
- pratiquer une évaluation égalitaire en privilégiant sa finalité formative et en étant vigilant sur les modalités des épreuves ;
- mettre davantage en évidence, dans les STIM, des contextes réels et des contributions positives à la société ;
- analyser régulièrement les appréciations et favoriser des formulations neutres et basées sur des critères objectifs ;
- développer le sentiment que l'on peut toujours progresser et privilégier les discours dans lesquels la réussite est liée au travail et non au talent.

Une pédagogie active, collaborative et créative :

- promouvoir un oral constructif pour tous les élèves et une répartition équitable du temps de parole ;
- travailler en petits groupes mixtes et coopératifs en étant vigilant sur l'interdépendance positive et la responsabilité individuelle de toutes et tous ;
- diversifier les approches pour rendre les apprentissages concrets et stimulants.

Un environnement bienveillant et motivant :

- bannir toute forme de sexisme ;
- expliciter l'enseignement pour que chaque élève comprenne les objectifs et se sente capable de les atteindre par son engagement ;
- créer des espaces d'expérimentation sécurisants ;
- mettre en place un mentorat.

Les personnels enseignants disposent, sur la plateforme Magistère, d'un parcours en auto-formation « [Plan Filles et maths : vers une pédagogie égalitaire dans les enseignements](#) ».

[La charte de l'égalité filles-garçons](#) est un outil qui rappelle le rôle central des gestes professionnels et des pratiques pédagogiques dans la construction d'une école pleinement égalitaire.

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

« Le professeur de mathématiques est un formateur qui participe aux actions académiques de formation des enseignants sur l'égalité filles-garçons. »

« L'établissement est labellisé niveau 2, avec la CHAMS on envisage de passer au niveau 3. »

« Les filles ont pris beaucoup d'assurance en cours. Au début de l'année, elles participaient peu dans les matières scientifiques et aujourd'hui, elles sont très investies. »

ÉVALUER

Évaluation des acquis des élèves

La concertation entre l'ensemble des partenaires intervenant dans la formation concourt à la mise en place d'une observation et d'une évaluation continue de l'élève. Les critères et les procédures d'évaluation (modalités, fréquence) des élèves sont élaborés par l'équipe pédagogique (enseignantes et enseignants de l'Éducation nationale et de la structure partenaire), en tenant compte de la spécificité du projet et en référence aux compétences visées par les programmes nationaux.

L'évaluation au sein du dispositif CHAMS valorise les apprentissages, l'engagement, la progression :

- elle porte à la fois sur les compétences disciplinaires des programmes de 4^e ou de 3^e (contenus disciplinaires, raisonnement, modélisation, expérimentation...) et sur des compétences transversales (travail en équipe, communication, autonomie...);
- elle repose sur des modalités variées : productions écrites et orales, pratique expérimentale... ;
- elle est prioritairement formative, avec des retours individualisés permettant aux élèves de progresser.

Évaluation du dispositif

En lien avec le chef d'établissement, les professeurs participent à l'évaluation du dispositif sur plusieurs années, à partir d'indicateurs tels que :

- la part des filles investies dans la classe CHAMS ;
- les résultats en mathématiques, dans les sciences et technologies, de l'année scolaire et au DNB ;
- l'investissement et l'assiduité aux actions proposées dans les enseignements scientifiques et en mathématiques;
- les indicateurs de choix de spécialités ;
- l'évolution des représentations des élèves (diagnostic en début et fin d'année) ;
- le rayonnement de l'établissement ;
- l'impact sur le collectif de l'établissement ;
- ...

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

78 % des établissements notent un **engouement** pour le dispositif. 68 % indiquent un rayonnement autour du pôle scientifique dans l'établissement et 65 % un rayonnement de l'établissement à l'extérieur. Pour 63 % la **motivation** des élèves est **accrue**. 75 % des établissements ont vu un impact positif sur la mise en place d'une pédagogie de projet, 57 % des établissements précisent que la CHAMS a engendré une réflexion collective autour de l'égalité filles-garçons et 45 % pour lesquels cela a généré une dynamique autour de l'orientation.

FOCUS retour d'expérience de l'expérimentation 2025-2026

Pour les élèves :

- « Des élèves très motivés et intéressés. »
- « Ils développent leur esprit critique et leur démarche scientifique. »
- « Ils échangent plus librement et deviennent plus curieux. »
- « Ils ont davantage confiance en eux. »
- « Certaines filles participent beaucoup plus. »
- « Classe où il y a le moins d'absentéisme. »

Pour les professeurs :

- « En tant que professeur, les regards croisés entre disciplines sont très enrichissants. »
- « Travailler avec des chercheurs : on sort de sa zone de confort, c'est challengeant. »
- « Le travail d'équipe est renforcé. »
- « Cela permet de faire autre chose avec les élèves. »
- « Beaucoup de création et d'autoformation. »

Pour les partenaires :

- « L'équipe est formidable... On partage les mêmes valeurs. »
- « Le projet donne une grande liberté. »
- « Voir les élèves heureux, c'est essentiel. »
- « Apporter une expertise et faire découvrir les métiers. »
- « C'est chronophage mais ça vaut le coup quand on voit la motivation des élèves et la fierté qu'ils ont de présenter leur travail. »

MOBILISER LES RESSOURCES

Financement

La mise en œuvre d'une CHAMS peut s'appuyer sur plusieurs sources de financement complémentaires :

- heures supplémentaires effectives (HSE), indemnités pour missions particulières (IMP) ;
- la dotation horaire supplémentaire déléguée par l'académie ;
- des fonds spécifiquement délégués par l'académie au titre du dispositif ;
- des fonds apportés par le partenaire et/ou les collectivités territoriales pour les interventions, les visites et les sorties.

La prise en charge des déplacements des élèves doit être explicitement prévue dans la convention liant le partenaire à l'établissement.

Les CHAMS peuvent également bénéficier d'un financement via la part collective du [Pass Culture](#), au titre de leur inscription dans un projet de culture scientifique. Les établissements sont invités à renseigner leur projet dans l'application [ADAGE](#), ce qui permet par ailleurs de nourrir le parcours culturel des élèves participant au dispositif.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

65 % des établissements font fonctionner la CHAMS par les fonds de l'établissement (HSE, IMP...), 47 % utilisent la dotation horaire supplémentaire et 42 % ont bénéficié de fonds spécialement délégués de la part de l'académie.

Partenaires mobilisables

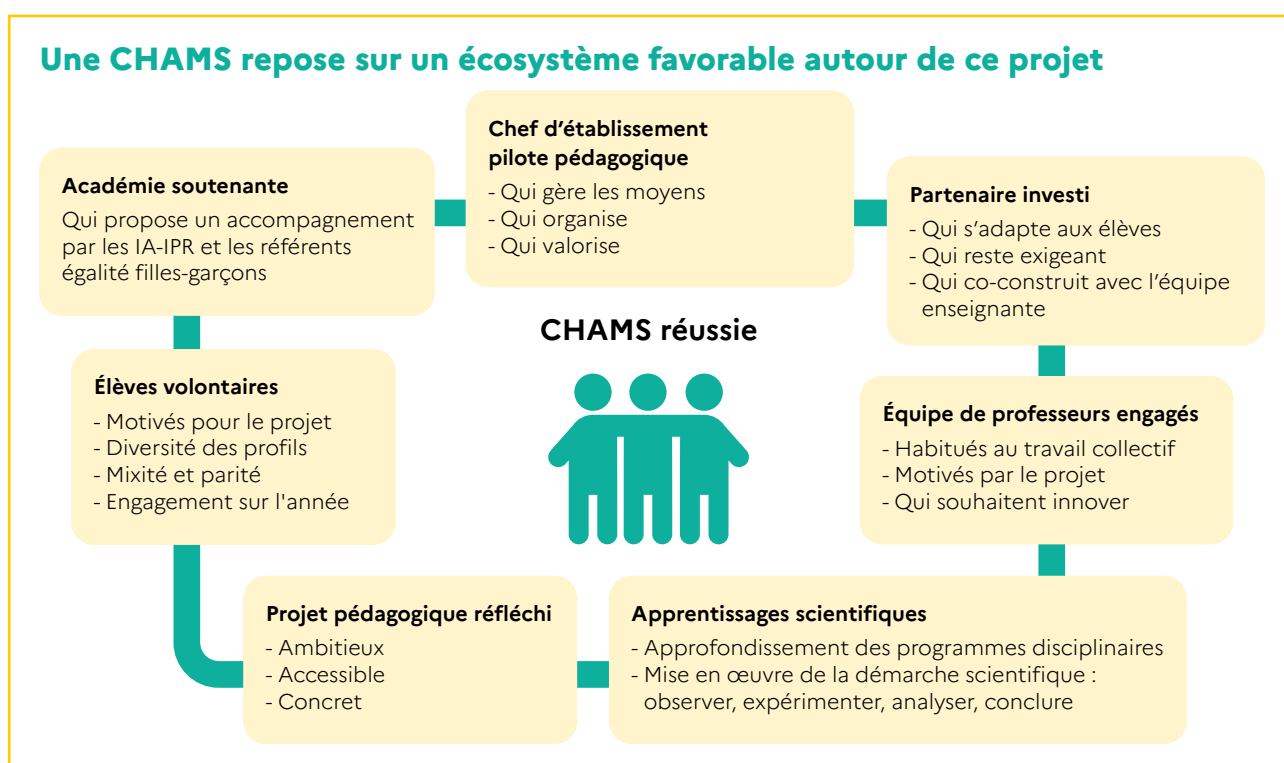
La recherche de partenaires prêts à s'engager dans la durée est un enjeu majeur : elle relève d'une mobilisation collective associant le chef d'établissement, l'équipe enseignante et le corps d'inspection. Les partenaires les plus utiles sont ceux qui peuvent contribuer directement aux apprentissages disciplinaires : laboratoires de recherche, universités, écoles d'ingénieurs, entreprises à forte dimension scientifique.

FOCUS sur les données de l'expérimentation 2025-2026

En moyenne les CHAMS sont en relation avec 1,8 partenaire pour l'élaboration de leur projet. 84 % proviennent de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique. 27 % des établissements relèvent ce point comme ayant été une difficulté lors de l'expérimentation.

Des partenaires de l'éducation nationale, ayant des réseaux sur le territoire, déjà investis lors de l'expérimentation 2025-2026 peuvent être contactés pour soutenir le projet pédagogique :

- le collectif « Filles et sciences » mis en place par le ministre le 5 février 2026, établissant une cartographie des interventions sur le territoire, est composé actuellement de 31 partenaires ;
- [École polytechnique](#) ;
- [Fondation C Génial](#) ;
- [Femmes et mathématiques](#) ;
- [Femmes et sciences](#) ;
- [Femmes ingénieurs](#) ;
- [Elles bougent](#).



Références

- Page éducol : [Classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences](#) (CHAMS)
- Site éducol : [Label égalité filles/garçons](#)
- Site éducation.gouv.fr : [Filles et mathématiques : lutter contre les stéréotypes, ouvrir le champ des possibles](#)
- Site éducol : [Des ressources pour agir en faveur de l'égalité filles-garçons à l'échelle de l'établissement](#)